



**ADMINISTRATION**

**Un frein à « l'inflation normative »**

**Est-ce la fin des chipolatas calibrées à « 50 g » dans les cantines ? Des hauteurs de plafond imposées dans les salles d'allaitement ? Des chantiers bloqués par la présence d'un animal ?** Mardi, Jean-Marc Ayrault a décidé de mettre un coup de frein à « l'inflation normative » en signant une circulaire qui oblige les agents de l'Etat à faciliter la mise en œuvre des projets publics et, surtout, en demandant qu'aucune proposition de texte réglementaire nouveau ne soit acceptée si elle ne s'accompagne pas d'une simplification équivalente. En gros, aucune norme ne pourra être créée si une autre n'est pas supprimée.

**500 000 millions d'euros par an**

Une première étape du « choc de simplification » voulu par Hollande et une conséquence du rapport d'Alain Lambert et Jean-Claude Boulard remis au Premier ministre, mardi matin. Le document pointe « l'intégrisme normatif », de la France où existent 400 000 règles qui coûtent, selon eux, 500 000 millions d'euros par an à l'Etat. « Il a fallu remonter les protections dans les salles de jeu parce que les Français grandissent. Ça a coûté 5 millions aux collectivités », se

souvent Gérard Gouzes, maire de Marmande (Lot-et-Garonne) et membre de la Commission consultative d'évaluation des normes. Comment en est-on arrivé là ? « Dans notre pays, il y a une dictature de la bonne conscience, qui amène à légiférer plutôt qu'à résoudre le problème. C'est une question culturelle à résoudre », résume le libéral Hervé Novelli ■ **M. GO.**



**François Hollande a promis un « choc de simplification », jeudi.**